

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25114343

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
DIVISION GREFFE

02 SEP. 2025

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : **0631 792 672**

Nom

(en entier) : **SONACA VENTURES HOLDING**

(ou abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Route Nationale 5**

6041 Gosselles

Objet de l'acte : **Nomination du commissaire**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires du 5 juin 2025

NOMINATION DU COMMISSAIRE ET FIXATION DE SES EMOLUMENTS POUR L'AUDIT DES COMPTES STATUTAIRES

L'assemblée générale décide de désigner la SRL RSM InterAudit, dont le siège social est situé à 1932 Woluwe Saint Etienne, Lozenberg 18 pour une période de trois ans couvrant les années 2025-2026-2027, le mandat se terminant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2027.

Conformément à l'article 3:60 du Code des sociétés et des associations, RSM InterAudit désigne comme représentant permanent Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises, chargé de l'exercice du mandat.

Les honoraires annuels sont fixés à 3.650,00 € HTVA. Ils sont majorés d'un forfait de 5% couvrant les frais administratifs. Ils seront indexés sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

Yves DELATTE
Président

Paul ADAM
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Vole I B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).